

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



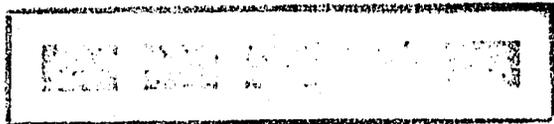
Distr.
GENERALE

S/2399
22 octobre 1951
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT ADRESSE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE SECRETAIRE
GENERAL AU SUJET DES POUVOIRS DES REPRESENTANTS DU PAKISTAN
AU CONSEIL DE SECURITE

En application des articles 14 et 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général signale qu'il a reçu du Ministre des relations extérieures du Pakistan une lettre en date du 17 octobre 1951 l'informant que le professeur Ahmed S. Bokhari a été nommé représentant du Pakistan et M. Muhammed Ayub représentant suppléant du Pakistan, pour les débats relatifs à la question Inde-Pakistan qui se dérouleront au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.



51-42619